



CLASSIQUES
GARNIER

« Comptes rendus », *Cahiers de lexicologie*, n° 120, 2022 – 1, *Varia*, p. 237-255

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13319-3.p.0237](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13319-3.p.0237)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

COMPTES RENDUS

GRIMALDI Claudio et ZANOLA Maria Teresa (dir.), *Terminologia e vocabulari. Lessici specialistici e tesauri, glossari e dizionari*, Florence, Firenze University Press, Proceedings e reports 129, 2021 – ISSN 2704-601X.

Ass.I.Term¹ est l'association italienne de terminologie, fondée en 1991 par Giovanni Nencioni, président de l'Accademia della Crusca de 1972 à 2000. Les liens entre ces deux institutions demeurent étroits, à en juger par la présente publication issue du 29^e colloque de l'Association, qui s'est tenu les 30 et 31 mai 2019 dans les locaux de l'Accademia. La thématique retenue fait également partie de ses préoccupations pérennes : comment les différents supports lexicographiques véhiculent les connaissances spécialisées.

L'introduction est signée de Claudio Marazzini, qui, comme son prédécesseur, préside l'Accademia della Crusca et qui est par ailleurs historien de la langue. Il prend soin de situer les travaux du colloque dans le cadre des activités séculières de l'illustre maison dont il a la charge. Et pourtant, si c'est en italien que les premières réflexions modernes se sont manifestées sur l'adéquation des mots appelés à exprimer la science – Marazzini évoque à ce sujet les écrits emblématiques de Galilée – la Crusca s'est longtemps montrée réticente à l'idée d'inclure les termes techniques dans son *Vocabolario*. Une exception : le dessin et d'autres arts libéraux à

¹ <http://www.assiterm91.it/> (consulté 07/04/2022).

partir du dix-septième siècle, signe d'une certaine évolution dans la conception de son rôle. Le lecteur français constatera une forte parenté des autorités italiennes et françaises en ce qui concerne l'inclusion des termes techniques dans les dictionnaires. Mais cet historique de la graduelle acceptation des mots scientifiques et techniques dans les préoccupations des académies sert d'entrée en matière pour la présentation des différents chapitres réunis en ce volume, qui se focalisent tous sur la langue en tant que véhicule de la formation et de la transmission des connaissances. Les considérations techniques ne sont pas absentes pour autant – le lecteur remarquera au fil des chapitres une montée en puissance de la technicité des méthodologies proposées –, mais il ne s'agit pas d'un ouvrage de terminotique. Les réflexions de politique linguistique ne manquent pas non plus : Marazzini fait part de ses réserves à l'égard d'une thématique abordée dans un des chapitres, celle qui est connue en français sous le nom d'EMILE, à savoir l'enseignement disciplinaire en langue étrangère (en réalité en anglais) qui, à ses yeux, réduit dangereusement le domaine de l'italien scientifique et, partant, sa vitalité comme langue scientifique.

Le premier chapitre, qui porte sur la langue de la science et le contexte de la création terminologique, montre l'importance de la langue dans laquelle la science est conçue, en mettant en exergue les efforts des scientifiques des Lumières, qui faisaient œuvre d'abstraction en puisant dans les langues classiques. L'auteure, Maria Luisa Villa, est connue des Italiens pour avoir publié en 2013 *L'inglese non basta* (« L'anglais ne suffit pas »), plaidoyer pour la poursuite de l'emploi de l'italien dans les cours de sciences des universités italiennes. L'ancienne professeure d'immunologie, correspondante de l'Accademia della Crusca, estime en effet que le passage à l'anglais dans l'enseignement supérieur compromettra l'italien en tant que langue scientifique et mènera inéluctablement à la perte de domaines, bien documentée depuis longtemps dans les langues scandinaves (Jarvad 2001).

Remontant dans le temps, Alessandro Aresti aborde le sujet de la connaissance de la terminologie des arts aux quatorzième et quin-

zième siècles en dehors de Florence, berceau du vocabulaire des arts non seulement en Italie mais dans toute l'Europe. Aresti (2020) est responsable du projet de recherche ItalArt, et c'est dans ce cadre que l'auteur envisage une recherche sur la terminologie des arts (peinture et surtout architecture) ailleurs qu'en Toscane, projet qui par ailleurs comporte une réalisation proprement terminologique sous la forme d'un glossaire.

Le troisième chapitre relève quant à lui de l'actualité : Claudia Brunini, Patricia Collesi, Roverta Roncati et Mario Scanu, tous de l'Institut italien national de statistique, rendent compte du projet d'un glossaire unifié pour la statistique officielle italienne. Il s'agit en fait d'un travail de normalisation de grande envergure dont le but est d'harmoniser la terminologie statistique de l'Institut à la fois aux niveaux national, européen et international. Les termes retenus se répartissent en quatre grandes catégories : les termes originaux qui ressortent des travaux internes de l'Institut ; les termes formulés au niveau d'un domaine ; les termes des sciences statistiques et ceux d'autres sciences. La polysémie doit évidemment être gérée, tout en reconnaissant qu'un terme transparent pour l'expert ne l'est pas nécessairement pour le non-spécialiste. Au niveau européen, une harmonisation est visée avec la base de données d'Eurostat, RAMON. Cet article est une bonne illustration de la nécessité de bien tenir compte des besoins de normalisation auxquels la terminologie est susceptible de répondre.

Antonio Cammelli, Chiara Fioravanti et Francesco Romano présentent les ressources documentaires de l'Institut de la théorie et des techniques de l'information juridique (ITTIG) du Consiglio Nazionale delle Ricerche (CNR) et en illustrent les richesses par une étude de cas, celle du mot *razza* (*race*). Partant du principe que l'absence de valeur scientifique inhérente au mot *race* ne l'élimine pas pour autant de tous les discours et qu'il vaut mieux tenir compte de son évolution, surtout dans les propos haineux, ils se donnent pour tâche d'étudier son emploi réel. Il ne suffit par ailleurs pas de supprimer toute mention de race dans les constitutions française ou italienne pour que le phénomène cesse d'exister, bien au contraire.

L'ITTIG, fondé en 1968, a pour but de constituer un vocabulaire de la langue juridique en collaboration étroite avec l'Accademia della Crusca, en s'appuyant sur des ressources documentaires très diverses en nature et dans le temps. L'exploitation de ces ressources permet de dresser un bilan de l'évolution de *razza*, désignant un groupe ethnique dès le début du xx^e siècle, mais employé, dans la seconde moitié de ce même siècle, pour combattre le racisme.

Comme dans plusieurs autres chapitres, la contribution de Rosa Cetra se situe dans la jeune et vigoureuse tradition italienne de la terminologie diachronique, illustrée aussi bien par la publication programmatique de Maria Teresa Zanola (2014) que par les nombreux travaux du groupe florentin du *Lessico dei Beni Culturali* de Florence sans oublier le legs scientifique et culturel du très regretté Giovanni Adamo. Elle prend la forme de l'analyse de ce qui est sans doute le premier dictionnaire des termes artistiques de langue française, le *Dictionnaire* d'André Félibien, quatrième volume ajouté en complément aux *Principes de l'Architecture, de la Sculpture et de la Peinture* de 1676. Comme l'explique l'auteure, Félibien avait décidé d'ajouter un dictionnaire à son traité non seulement afin de faire comprendre les concepts techniques mais aussi pour mettre de l'ordre dans le vocabulaire, encore hautement diversifié, par région et surtout par atelier. En fait, il craignait que l'ambiguïté des termes, surtout la prolifération des synonymes, ne nuise à la qualité de l'exécution d'œuvres d'art. En plus de ces considérations de normalisation, que Cetra relève à la fois dans le traité et dans le dictionnaire mais sous différentes formes, Félibien se montrait sensible à la complémentarité pédagogique de ces deux types de support : « [...] des noms qu'il est mal-aisé de bien définir, on les entend mieux, quand ils seront enchaînés dans la suite d'un discours » (Félibien 1679, cité par Cetra 2021 : 64). La présentation de ce dictionnaire est riche en analyses, portant surtout sur la typologie de la nomenclature et des définitions. Ces dernières comportent, outre les catégories classiques, celles que Collinot et Mazière (1990, 1997) appelaient les définitions finalisées, qui servent typiquement à expliquer à quoi servent les entités décrites.

On attend avec impatience d'autres travaux sur ce pionnier de la lexicographie (et de la terminologie, comme l'auteure nous le rappelle à juste titre), désormais rendus possibles par la numérisation du *Dictionnaire* qu'elle a elle-même réalisée.

Le chapitre suivant thématise la terminologie en tant qu'outil clé pour la résolution de certains problèmes de communication actuelle. Les auteures, Elena Chiocchetti et Isabella Stanizzi, sont des spécialistes de la question de la terminologie juridique de l'allemand en Haut Adige². Leur contribution portant sur les questions d'hygiène et de sécurité exprimées en langue allemande pour leur région approfondit la problématique d'une terminologie administrative destinée à une partie importante de la population. Si les droits linguistiques des deux communautés linguistiques sont bien assurés, la position de la terminologie de langue allemande n'est pas sans poser problème dans les domaines juridiques et administratifs. Il s'agit d'abord d'assurer l'équivalence complète entre termes italiens et allemands pour des concepts juridiques élaborés et définis en amont en italien, sans pour autant se départir trop fortement des usages ayant cours en Autriche, en Suisse et en Allemagne, souvent mieux connus du public germanophone. Dans le contexte de cette région bilingue, les termes allemands sont souvent ressentis comme moins « terminologisés », d'où une certaine insécurité linguistique. L'importance pratique de la terminologie en hygiène et sécurité n'est plus à démontrer, le taux d'accidents du travail de la région accusant un bilan peu reluisant, ce qui s'explique peut-être par l'incertitude linguistique qui y règne. Pour contrecarrer ce déficit, un recueil de 1 600 termes, *bistro*, système informatif pour la terminologie juridique (<http://bistro.eurac.edu>, consulté 07/04/2022), a été publié. Il en sera question plus loin.

Le chapitre sur EMILE (Enseignement d'une Matière en Langue Étrangère ; en italien le sigle anglais CLIL est conservé), par Silvia Gardini, n'aborde pas les questions épistémologiques posées par Marazzini au début de l'ouvrage, mais se focalise plutôt

² Pour une vue plus générale sur la situation jurilinguistique dans cette région, voir Ralli et Stanizzi (2018).

sur les stratégies de présentation de la terminologie (voire de la métaterminologie) et les manières et stratégies de l'enseignement disciplinaire assuré dans l'autre langue. Il ne s'agit pas non plus d'une présentation de la terminologie EMILE, celle-ci étant déjà réalisée, entièrement en anglais semble-t-il, par Albuquerque *et al.* (2016). L'auteure examine deux corpus de manuels d'enseignement secondaire utilisés en Italie mais dans deux cadres différents : le premier concerne les livres en anglais destinés aux lycéens italiens en sciences humaines et naturelles, le second les livres en italien destinés aux élèves récemment arrivés en Italie et pour qui l'italien est une langue étrangère. L'analyse montre que les stratégies terminologiques sont différentes selon les catégories : en sciences humaines la présentation terminologique est explicite et souvent accompagnée d'exercices pratiques tandis qu'en sciences naturelles la stratégie est implicite, la rédaction du texte étant hautement structurée, permettant la déduction de l'emploi des termes. Dans le cas des cours à l'intention des immigrés, la stratégie dominante est celle de la simplification, qui, dans certains cas, selon l'auteure, court le risque d'un appauvrissement intellectuel. Quoiqu'on pense d'EMILE, surtout de la manière dont il est pratiqué actuellement, on ne peut que se réjouir de la reconnaissance du rôle pédagogique d'une explicitation terminologique.

Claudio Grimaldi pour sa part propose des réflexions sur les pratiques terminologiques les plus courantes au *xxi^e* siècle. Après avoir récapitulé l'histoire européenne des dictionnaires depuis l'Antiquité et les mots qui les désignent, il rappelle l'évolution de la définition des concepts-clés de *dictionnaire*, *vocabulaire*, *glossaire* et *lexique* tels qu'ils sont définis dans les ouvrages de référence, comme les dictionnaires de l'Académie française et de l'Accademia della Crusca. Il examine ensuite les définitions proposées par le TC 37 de l'ISO pour s'intéresser enfin aux dénominations retenues pour les répertoires terminologiques contemporains. Sans surprise, c'est *glossario* qui prédomine, à cause sans doute de la proximité de l'anglais *glossary*, désignant tout dictionnaire ou recueil de mots spécialisés.

Les deux derniers chapitres sont les plus techniques. Klara Kranebitter et Natascia Ralli proposent un « petit guide » pour mettre au point des outils terminologiques en reprenant les phases de conception et de mise en œuvre de la base *bistro* mentionnée dans le chapitre sur la terminologie juridique de langue allemande. Les auteurs insistent sur la nécessité de bien prévoir les fonctions et les utilisateurs (spécialistes ou non) de ces bases de données en adoptant une démarche résolument granulaire, s'appuyant notamment sur les normes et recommandations de l'ISO. Silvia Piccini, Matteo Abrate, Andrea Bellandi et Emiliano Giovannetto, pour leur part, abordent les questions de représentation, de construction et de visualisation de ressources terminologiques diachroniques à l'époque du web sémantique dans un dernier chapitre qui ouvre la voie à des exploitations linguistiques susceptibles de rendre de réels services en histoire de la langue et plus généralement dans le domaine de l'histoire des idées. La ressource qu'ils proposent (DIATERM), s'appuyant sur le web sémantique, permet d'explorer les configurations terminologiques d'ensembles documentaires historiques. Les deux chantiers donnés ici en exemple sont volontairement très différents, le premier composé des écrits de l'astronome Cristoforus Clavius (1538-1612) et le second des notes manuscrites de Ferdinand de Saussure (1857-1913). Dans ces deux cas fort différenciés, l'évolution de la pensée est visualisée grâce aux relations repérées entre les termes.

À un moment où les publications sur la terminologie se technologisent de plus en plus, il est salutaire de pouvoir lire un recueil de réflexions et de réalisations caractérisées par leur orientation pluridisciplinaire et leur portée panchronique, qui renforce les liens avec la lexicologie et la lexicographie. Les problématiques liées à l'accès aux différents patrimoines (artistiques, scientifiques...), spécialité italienne s'il en est, sont présentées et explorées en détail, en français aussi bien qu'en italien. Le rôle de la terminologie comme instrument de linguistique appliquée, susceptible de résoudre des problèmes actuels de communication, est abondamment illustré, que ce soit en matière de statistiques fiables et interprétables ou en

améliorant les conditions de travail. On remarque au passage que les contributeurs ne sont pas tous linguistes : comme il se doit, les spécialistes de domaine ont un rôle crucial à jouer. N'oublions pas non plus que la langue et l'usage qu'on en fait n'est pas neutre et que les linguistes ont des responsabilités à assumer dans la cité.

John HUMBLEY
 CLILLAC-ARP EA 3967
 Université de Paris
 humbley.john@orange.fr

Références

- ALBUQUERQUE Alexandra M. N. et MOREIRA DA SILVA Manuel (2016) : « TerminoCLIL. A terminology-based approach to CLIL », *Lingue Culture Mediazioni-Languages Cultures Mediation*, 3, p. 177-189.
- ARESTI Alessandro (2020) : *ItalArt : L'italiano delle arti tra Medioevo e Rinascimento*, URL : <http://italart.ovi.cnr.it/> (consulté 07/04/2022).
- COLLINOT André et MAZIÈRE Francine (1990) : « Les définitions finalisées dans le Furetière. Où il est montré que l'hétérogénéité syntaxique des définitions a du sens », dans J. Chaurand et F. Mazière (dir.), *La définition*, Paris, Larousse.
- COLLINOT André et MAZIÈRE Francine (1997) : *Un prêt à parler : le dictionnaire*, Paris, Presses universitaires de France.
- JARVAD Pia (2001) : *Det danske sprogs status i 1990'erne med særligt henblik på domænetab*, Copenhague, Dansk Sprogævn.
- RALLI Natascia et STANIZZI Isabella (2018) : « Il linguaggio giuridico tedesco in Alto Adige : evoluzione delle politiche terminologiche », *Rivista di Scienze dell'Informazione*, 36, p. 169-190.
- VILLA Maria Luisa (2013) : *L'inglese non basta. Una lingua per la società*, Milano, Torino, Bruno Mondadori.

*

* *

WEISMAN Peter, *Dictionnaire étymologique et critique des anglicismes*, Genève, 2020, 1053 pages – ISBN 978-2-600-05948-0.

Malgré un regain d'intérêt sur le plan international pour l'étude de l'influence qu'exerce l'anglais sur de très nombreuses langues dont le français, aucun dictionnaire d'anglicismes n'est paru en France depuis longtemps. On peut donc se réjouir de la publication d'un dictionnaire d'une taille importante et d'un sérieux évident. Ce genre lexicographique se répartit en deux grandes catégories selon la visée : corrective (pour employer le terme de Pergnier 2001 : 53) ou descriptive. Dans la première, la finalité est de proposer des remplaçants aux anglicismes existants : c'est le cas notamment de Gilder (1999) et de nombreux dictionnaires québécois, cités par l'auteur. La seconde catégorie est composée de ceux qui se bornent à décrire l'état de l'anglicisation du lexique (et éventuellement d'autres niveaux linguistiques), comme Höfler (1982) pour le français, sans émettre de jugement de valeur. Cette posture est celle de la plupart des grands dictionnaires d'anglicismes publiés dans d'autres langues : nous pensons en particulier aux trois volumes de Carstensen et Busse (1993-1996) pour l'allemand et à celui de Pulcini (à paraître) pour l'italien. En regardant de plus près, toutefois, on s'aperçoit qu'il existe de nombreux dictionnaires qui se positionnent entre ces deux polarités : c'est le cas du dictionnaire classique de Rey-Debove et Gagnon ([1981] 1988), qui comporte une présentation rigoureuse et une riche documentation, mais qui ne se prive pas de signaler des emprunts que les auteurs trouvent inutiles. Les lignes qui suivent visent à déterminer où se situe la publication de Weisman entre ces deux extrêmes.

Péritexte

À lire l'introduction, on pourrait croire qu'il s'agit d'un dictionnaire exclusivement militant : la première citation mise en exergue est d'Henri Gobard, pourfendeur de l'américanisation de la France des années 1970 et la dernière de son homologue contemporain, Alain Borer. Une lecture plus approfondie de l'ouvrage

finit pourtant par convaincre le lecteur que la rigueur apportée à la présentation d'une documentation fouillée permet de « former sa propre idée sur la question ». Les avis des instances officielles comme le Dispositif d'enrichissement de la langue française sont indiqués systématiquement, comme ceux de l'Office québécois de la langue française, bien que le français extra-européen n'entre pas, en principe, dans la visée du dictionnaire.

Cette même introduction comporte d'ailleurs l'énumération et la justification des critères de sélection. Il ne s'agirait pas d'un dictionnaire néologique mais plutôt historique : la nomenclature de base est puisée principalement dans les deux grands dictionnaires de la langue générale, *Le Petit Robert* et *Le Petit Larousse illustré*, complétée par de nombreuses sources primaires. Les datations les plus récentes sont rarement postérieures aux années 2010.

L'auteur traite un grand nombre de termes scientifiques et techniques – plutôt davantage que les dictionnaires déjà mentionnés – tout en déclarant qu'il écarte les expressions trop spécialisées ; il exclut notamment les mots jugés obsolètes (*fly-tox*, par exemple, présent dans Höfler (1982) n'y figure pas) ou trop connotés historiquement ou socialement, même si l'on peut discuter de l'exclusion de *suffragette* ou de *cake walk* par rapport à l'inclusion de *excise*, *esterlin*. Si les spécialités très pointues sont en principe écartées, de nombreux mots relevant d'une dizaine de grands domaines particulièrement porteurs d'anglicismes sont inclus, dont la géophysique (ainsi que la météorologie, la climatologie, l'environnement), l'économie, la politique, la sociologie, la psychologie et l'informatique. L'auteur fait un cas à part des calques (y compris des calques sémantiques, comme *souris* pour *mouse*) et des locutions empruntés.

Macrostructure

Afin d'évaluer la richesse relative de la nomenclature de ce nouveau dictionnaire, nous avons compté le nombre d'articles correspondant aux adresses commençant par la lettre E et l'avons comparé avec celui du dictionnaire classique de Höfler (1982). Dans Weisman (2020), elle comporte 125 articles, abstraction faite

des nombreux renvois, tandis que dans Höfler (1982), on n'en dénombre que 18. Tous les termes relevés par Höfler figurent dans le répertoire de Weisman (2020), dont deux à des adresses différentes (*enclosure* et *engineering*). D'où viennent donc les nouveautés ? Les domaines mentionnés plus haut sont effectivement bien représentés et, plus généralement, on relève une très forte présence de termes savants, construits avec des formants gréco-latins, souvent décrits par d'autres linguistes (Braun *et al.* 1990, 2003) comme des internationalismes : *électricité*, *électrode*, *électron*. On note par ailleurs la présence des catégories d'emprunt expressément exclues par Höfler, en particulier tout ce qui relève de l'emprunt indirect, surtout les calques et les emprunts sémantiques, par exemple *effets spéciaux* (au pluriel dans le texte et glosé 'probablement'), *éléphant blanc*, *empreinte écologique*, *équilibre de la terre*, *état failli* pour les calques, *entraîner*, *évolution* pour les emprunts sémantiques. Des locutions calquées, comme *en charge de*, sont également signalées. On doit se féliciter de l'inclusion de tant de locutions, souvent absentes des dictionnaires. Leur lemmatisation pose toujours problème pour un dictionnaire papier : « *l'herbe / le gazon est (toujours) plus vert(e) chez le voisin / ailleurs [...]* », qui serait calqué sur le proverbe américain « *the grass is always greener on the other side* », est rangé sous la marque **aperçu lexical ou culturel** de l'entrée ***marijuana*** (connue sous le nom de *grass / herbe*).

Les articles comportent à l'occasion ce qui pourrait être considéré comme des entrées cachées ; par exemple *éléphant rose* et *éléphant dans la pièce* figurent comme sous-entrées de *éléphant blanc* ; de même, *état défaillant* est rangé sous *État failli*. Compte tenu de l'ordre alphabétique, cette présentation est généralement sans conséquences, contrairement au champ intitulé 'dérivés', qui comporte des suffixés, mais aussi des préfixés : sous ***évolution*** on a donc *coévolution* aussi bien que *évolutionniste*, *évolutionnisme*. En outre, le dictionnaire propose des parcours associatifs bien utiles. C'est ainsi que, sous *évolution*, on est invité à se reporter à *chaînon manquant*, *lutte pour la vie*, *adaptation*, *créationnisme*, *darwinisme*, *héritabilité*, *réversion*...

Microstructure

La microstructure est complexe, en partie redondante, mais les champs sont explicitement étiquetés.

Un premier bloc comporte les champs suivants : *vedette*, *transcription phonétique*, *partie du discours* (irrégularités notées ici : pluriel irrégulier etc.), *datation*, *définition*. Un second bloc est composé de *état présent* (dont le contenu sera décrit en détail ci-après), *dérivés*, suivi des champs du premier bloc, le cas échéant, *renvoi* à d'autres vedettes ; *variante* ; *réemprunt (partiel)*, *classification* (emprunt morphologique et sémantique, mot formé sur l'anglais...) ; *équivalents français* ; *aperçu lexical ou culturel*.

Il n'est pas possible dans le cadre d'un compte rendu d'analyser l'ensemble des champs ; nous nous limitons à ceux qui nous paraissent les plus innovants.

La transcription phonétique est systématique et généralement sans ambiguïté, à quelques exceptions près : la première voyelle de *ferromagnétique* est le plus souvent neutralisée plutôt qu'ouverte ou fermée, les deux transcriptions sont indiquées. Parfois deux prononciations différentes indiquées correspondent à une opposition : importation / substitution comme pour la première voyelle de *pipeline*. Les difficultés de prononciation – qui sont en fait des questions d'orthoépique (correspondance entre lettre écrite et prononciation) – sont évoquées ici – nous y reviendrons : l'interrogation concernant *pipeline* est la même pour *half-pipe* ou *eye-liner*. Les phonèmes de l'anglais sont transposés pour se conformer au système phonologique du français.

Fidèle à l'ambition étymologique annoncée dans le titre, l'auteur attache une importance particulière aux datations, qui s'appuient systématiquement sur des attestations textuelles (Weisman 2020 :15). Il arrive ainsi à reculer la date de nombreuses premières attestations. Si l'on reprend la comparaison de la lettre E par rapport à Höfler (1982), on constate que certaines datations sont identiques (*ébonite*, *électrocuter*, *électrocution*, *excise*) ou quasi identiques (*establishment*, *eurasiens*, *exerciceur*), mais que d'autres sont très

différentes : *efficience* (1923 pour Höfler 1982 contre 1833 pour Weisman 2020), *escalator* (1948 contre 1900), *esquire* (1698 contre 1628), *essayiste* (1821 contre 1788). On note surtout un très grand souci apporté au détail de l'évolution d'un mot ou d'une famille de mots, où chaque sens, chaque emploi, est accompagné d'une datation. Pour *éditorial*, *-iale*, *-iaux*, par exemple, un emploi vieilli de l'adjectif est daté de 1856 et un autre emploi toujours courant de 1932 ; l'emploi du substantif dans le journalisme est daté de 1870 et dans les autres médias de 1953 ; les datations de cet ensemble de mots en anglais américain sont également indiquées.

Le champ *mot formé sur l'anglais* renvoie à l'emprunt direct d'un mot construit en latin à partir de formants gréco-latins, adapté le cas échéant pour se conformer aux normes françaises : *celluloïde* (orthographe adaptée). *Réemprunt* (et *réemprunt partiel*) renvoie aux mots *aller-retour* ou *prêté-rendu*, c'est-à-dire aux emprunts que l'anglais a fait au français (surtout à l'anglo-normand) et qui sont réempruntés à leur tour par le français. *Budget* est accompagné de la mention *réemprunt*, mais *management* de celle d'*emprunt morphologique et sémantique*. *Dérivé*, comme pour d'autres dictionnaires, doit être interprété de manière large : il s'agit non seulement de mots suffixés mais aussi de toute la famille morphologique.

Faux anglicisme est employé comme marque, tandis que *pseudo-anglicisme* figure dans le texte. *Mamie / mamy / mammy*, par exemple, anglicisme douteux pour Rey-Debove et Gagnon ([1981] 1988), est glosé *pseudo-anglicisme* dans le texte mais précédé de *faux anglicisme* en tant que marque. La définition de *faux anglicisme* est large et comporte les emprunts tronqués, comme *manifold*, qui aurait comme modèle *manifold letter(-)book*.

État présent : ce champ complexe mérite analyse. L'auteur y rend compte de l'état de la situation de l'emprunt et de ses concurrents, surtout de ceux proposés par les différentes autorités (surtout « la Commission », et l'OQFL dont les avis divergent fréquemment), par des linguistes (N. Catach est citée pour les questions d'orthographe), par les dictionnaires, y compris militants. Ce champ

comporte une indication quant au statut de l'emprunt : « emprunt intégré » ou « calque intégré »; on peut lire « emprunt culturel » (pour les *realia* des pays anglo-saxons – parfois accompagné de *xénisme*, par exemple pour *stilton*). Parfois cette étiquette porte une nuance tendancieuse, comme pour *speed*, la drogue : est-ce vraiment un emprunt culturel ? On relève aussi « emprunt vieilli » (par exemple *smart*) ou encore l'indication d'une marque de domaine, comme « emprunt informatique » pour les termes spécialisés. La mention *synonyme* signale des substituts éventuels, parfois commentés. Les commentaires peuvent être très développés et de différents ordres. Certaines notes rendent compte de l'évolution des emprunts sémantiques comme *sévère* (« emprunt parfois critiqué » – certains l'attribuent à l'allemand) et commentent le statut d'éventuels dérivés (*sévèrement*, *sévérité*) également influencés par l'anglais, tandis que d'autres signalent des influences syntaxiques – généralement négatives, pour les mots construits empruntés comme pour *sex-appeal* ; pour *quintette*, *sextette*, l'auteur note qu'il s'agit d'un genre masculin atypique. C'est également dans ce champ que les écarts par rapport à l'usage en anglais sont signalés. Par exemple, pour *shingle* : « Synonyme de *bardeau d'asphalte* ou *bardeau canadien*, appelé *asphalt shingle* en anglais » ; les équivalents anglais et américains peuvent être très nombreux, comme pour *slip*, « pseudo-anglicisme et faux ami ».

Plus que sur la prononciation en tant que telle, Weisman se focalise sur les graphies et leur réalisation orale, relation parfois appelée *orthoépie*. La présence de graphies empruntées à l'anglais compliquerait l'apprentissage du français. Sous *cross-country* on lit que « le son *ount* fait difficulté en français » ou sous *lunch* que « le son anglais *unch* est aléatoire en français ».

Considérations générales

Par rapport aux autres dictionnaires d'anglicismes, celui de Weisman compte de très nombreux internationalismes, ce qui explique en grande partie l'importance de la nomenclature. Cette catégorie lexicale a fait l'objet d'un ensemble d'études réalisées

sous l'impulsion de Peter Braun *et al.* (1990) et qui sont évaluées dans la présentation de Braun *et al.* (2003 : 1). La prise en compte de cette catégorie dépend en fait de la définition de l'anglicisme et de la visée du dictionnaire. Si l'on considère que la lexie anglaise composée de formants classiques – pour adopter le métalangage de Cottez (1980), qui n'est pas cité par Weisman – est le modèle d'une réplique composée des éléments correspondants en français, il s'agit très vraisemblablement d'un emprunt, comme *international*, qui est reproduit en français sous la forme *international*, attesté dans la traduction de l'ouvrage de Jeremy Bentham. Pour son dictionnaire paneuropéen des anglicismes, Görlach (2001 : XIX) a décidé d'exclure les internationalismes en partie pour des raisons pratiques (comment déterminer l'origine des mots savants dans seize langues différentes ?), mais aussi parce que cette catégorie n'est pas perçue comme d'origine anglaise. Cette prise de position a été quelque peu infléchie par l'actuel consortium GLAD¹. Dans le cas du dictionnaire de Weisman, dont l'orientation est surtout étymologique, on comprend l'intérêt d'inclure les internationalismes d'origine anglaise puisqu'ils permettent une analyse fine de la dérivation et de la composition de ces éléments tout en illustrant la complexité des emprunts répétés, signalés par Chesley (2010) comme trait spécifique de l'influence de l'anglais. L'article *international*, pour en donner un exemple illustratif, comporte non moins de dix-huit datations dans les deux langues, témoignage de l'intensité des échanges.

Le linguiste est censé être neutre et objectif : le lexicographe peut être militant. Tout en présentant une documentation riche et objective, l'auteur n'hésite pas à émettre de prudents jugements de valeur. Ceux-ci sont souvent inspirés par le manque d'adaptation orthographique :

¹ « Internationalisms based on Latin or Greek elements whose English provenance turn out to be impossible to determine » (Gottlieb *et al.* 2018 : 8). Tout dépend de l'accessibilité de la documentation permettant une attestation, sans doute plus abondante pour la paire de langues anglais-français.

on peut regretter que ce pseudo-emprunt [*shampooing*], qui a gardé curieusement la forme en *-ing* du substantif verbal (→ **parking**), soit souvent orthographié à l'anglaise plutôt que francisé en *shampouin*, *champouin* (N. Catach) ou *shampoing* (variante existante). En effet, ces graphies évitent la finale *-ooing* qui présente le double inconvénient du phonème *-oo-* (à la prononciation aléatoire ; → **boom**, **zoo**) et du suffixe *-ing* (→ **parking**)

steeple-chase [...] Emprunt encombrant, dont Jules Romains proposa en 1932 la graphie *stiple* [...]

surbooking [...] calque difforme [...]

On trouve encore des commentaires d'ordre général, comme pour *stick* :

L'engouement pour les mots courts anglais ne se dément pas (→ **spot**), comme en témoigne cet anglicisme. Cependant, il existe des équivalents français pour plusieurs acceptions [...]

Tout n'est pas négatif, toutefois. On lit parfois quelques expressions de satisfaction – par ex. *spoule* : « Francisation réussie par la Commission en 1983 ». Parfois l'auteur ne critique pas le dispositif d'enrichissement, comme par exemple dans le cas de *commodity* – pris à tort pour *utility*, mais il se montre sceptique à d'autres occasions. Il trouve par exemple que *cadres*, proposé entre autres équivalents de *management* par l'OQLF, dans le sens de « direction, dirigeants », n'est pas très heureux.

On a l'impression que l'auteur cherche davantage à prévenir les anglicismes qu'à les décrire. Par exemple l'article *bashing* n'indique pas moins de seize façons d'éviter l'emprunt direct (*acharnement* pour le nom et *éreinier*, *débiner* etc. pour le verbe), mais pour les différentes manifestations de l'emprunt direct et sa combinatoire, l'auteur se contente de noter « souvent précédé d'un sujet (de préférence anglais) ». Les exemples et les analyses de Saugera (2017 : 61, 103), très éclairants, ne sont pas mentionnés.

À qui ce dictionnaire d'anglicismes est-il destiné ? Sans pouvoir définir un public déterminé on peut, en lisant attentivement

les entrées, deviner l'intention première de l'auteur : savoir faire la part entre emprunts catachrésiques et non catachrésiques. Cette vieille dichotomie des emprunts, autrefois connue sous le nom d'emprunts nécessaires ou de luxe ou encore de dénomination ou de style (voir Llopart-Saumell et Freixa 2014) a été reprise et actualisée par Winter-Froemel (2011 : 295-31, 2020 : 29) seule et avec Onysko (2012). Au risque de schématiser, on peut dire que les emprunts catachrésiques remplissent un vide lexical, tandis que les non catachrésiques viennent doubler les lexies existantes. En lisant les très nombreux cas finement analysés par Weisman, on ne peut s'empêcher de penser qu'il s'agit en réalité de deux polarités plutôt que de deux catégories – il est plus facile de se passer d'anglicismes dans certaines situations de communication que dans d'autres. L'exemple de *standard* et de *norme* est éclairant : dans certains cas il s'agit d'une variation stylistique, surtout dans le cadre de la normalisation officielle, tandis que dans d'autres contextes, surtout officiels, ce sont des concepts différents ; la standardisation n'est pas le même concept que la normalisation linguistique. Ce dictionnaire, outre sa fonction de source de remplacement d'anglicismes, sera utile à ceux qui s'intéressent à l'histoire de la langue et à celle des idées, grâce en particulier à la multitude de datations qui accompagnent les changements de sens ou des dérivés ou composés qu'engendrent les mots analysés.

On peut regretter que le militantisme assumé de l'auteur limite la description des anglicismes avérés, mais il convient en même temps de reconnaître toute la rigueur de la documentation et l'exploitation minutieuse des données mises en lumière par une recherche approfondie.

John HUMBLEY
CLILLAC-ARP EA 3967
Université de Paris
humbley.john@orange.fr

Références

- BRAUN Peter, SCHAEDEER Burkhard et VOLMERT Johannes (dir.) (1990) : *Internationalismen. Studien zur interlingualen Lexikologie und Lexikographie*, Tübingen, Niemeyer.
- BRAUN Peter, SCHAEDEER Burkhard et VOLMERT Johannes (dir.) (2003) : *Internationalismen II. Studien zur interlingualen Lexikologie und Lexikographie*, Tübingen, Niemeyer.
- CARSTENSEN Broder et BUSSE Ulrich (1993-1996) : *Anglizismen-Wörterbuch. Der Einfluss des Englischen auf den deutschen Wortschatz nach 1945* (trois volumes), Berlin, De Gruyter.
- CHESLEY Paula (2010) : « Lexical borrowings in French : Anglicisms as a separate phenomenon », *Journal of French Language Studies*, 20:03, p. 231-251.
- COTTEZ Henri (1980) : *Dictionnaire des structures du vocabulaire savant : éléments et modèles de formation*, Paris, Le Robert.
- GILDER Alfred (1999) : *En vrai français dans le texte : Dictionnaire français-français*, Paris, Le Cherche-Midi.
- GÖRLACH Manfred (dir) (2001) : *A dictionary of European Anglicisms*, Oxford, OUP.
- GOTTLIEB Henrik, ANDERSEN Gisele, BUSSE Ulrich et MAŃCZAK-WOHLFELD Elżbieta (2018) : « Introducing and developing GLAD – The Global Anglicism Database Network », *The ESSE Messenger*, 27:2, p. 4-19, URL : <https://essenglish.org/messenger/wp-content/uploads/sites/2/2018/12/27-2-W2018.pdf> (consulté 07/04/2022).
- HÖFLER Manfred (1982) : *Dictionnaire des anglicismes*, Paris, Larousse.
- LLOPART-SAUMELL Elisabet et FREIXA Judit (2014) : « La función de los neologismos : revisión de la dicotomía *neología denominativa* y *neología estilística* », *Neologica*, 8, p. 135-156.
- PERGNIER Maurice (2001) : « Les anglicismes en dictionnaire », *L'information grammaticale*, 88, p. 53-54, URL : https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_2001_num_88_1_2735_t1_0053_0000_13 (consulté 07/04/2022).
- PULCINI Virginia (à paraître) : *Anglicisms in Italian*, Berlin, De Gruyter.

- REY-DEBOVE Josette et GAGNON Gilberte ([1981] 1988) : *Dictionnaire des anglicismes : les mots anglais et américains en français*, Paris, Le Robert.
- SAUGERA Valérie (2017) : *Remade in France. Anglicisms in the lexicon and morphology of French*, Oxford, Oxford University Press.
- WINTER-FROEMEL Esme (2011) : *Entlehnung in der Kommunikation und im Sprachwandel*, Berlin, De Gruyter.
- WINTER-FROEMEL Esme (2020) : « Les néologismes, un sous-type de l'innovation lexicale », *Neologica*, 14, p. 25-46.
- WINTER-FROEMEL Esme et ONYSKO Alexander (2012) : « Proposing a pragmatic distinction for lexical anglicisms », dans C. Furiassi, V. Pulcini et F. Rodriguez-Gonzalez (dir.), *The Anglicization of European Lexis*, Amsterdam, John Benjamins, p. 43-64.